Comités techniques : Pourquoi en faire partie?



Pourquoi participer

Travailler avec d'autres experts!

> **Faire** entendre sa voix!

Façonner les normes!

Devenir un chef de file de l'inclusion!

Avoir un impact significatif!



Ce que vous ferez

Recherche sur les normes existantes

Collaborer avec d'autres membres pour rédiger la norme

> Partager votre expérience vécue

Joindre un groupe de travail qui correspond à votre intérêt pour le sujet

partager vos conclusions

Discuter de votre

Assister à des réunions pour

champ d'expertise

Contribuer à un Canada plus inclusif et accessible

Qui peut postuler?

Nous recherchons des représentants dans chacune des catégories suivantes :

Personnes en situation de handicap

Commerce et industrie

Autorités gouvernementales

Consommateurs et intérêt public

Travailleurs et syndicats

Organismes universitaires et de recherche

> Organisations non gouvernementales

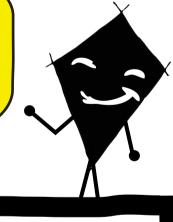
Organismes d'élaboration

de normes

Chaque langue officielle et région du Canada

équilibrées et inclusives qui valorisent l'expérience vécue des personnes en situation de handicap.

Notre objectif : des équipes



Rémunération

Les membres des comités techniques sont des bénévoles. Toutefois, les personnes en situation de handicap non payées par des organisations serons rémunérés pour leur rôle à titre d'experts au sein de nos comités techniques.



Serait-ce vous

Êtes-vous proche d'une personne avec un handicap? Êtes-vous un expert en accessibilité?

Êtes-vous confronté à des obstacles à l'accessibilité?

Nous avons besoin de votre expertise!

Visitez notre site internet, abonnez-vous à notre infolettre, ou suivez-nous sur les réseaux sociaux pour découvrir la prochaine occasion de participer.







